

Bercy – colloq du 29 janvier 2013

Pierre Moscovici, ministre de l'Economie et des finances, a signé ce jour avec la Caisse des dépôts, La Banque postale et le groupe Dexia le contrat finalisant la création de la Société de financement local (SFIL). La mise en place de cette banque marque le lancement du nouveau dispositif public de financement des collectivités territoriales et des établissements publics de santé.

Détenue à 75% par l'Etat, 20% par la Caisse des dépôts et 5% par La Banque postale, la SFIL permettra de refinancer, via sa société de crédit foncier qui prendra le nom de Caisse française de financement local, les prêts à moyen et long terme que La Banque postale va proposer, en partenariat avec la Caisse des dépôts, aux collectivités territoriales, à leurs groupements et aux établissements publics de santé.

La création de cet établissement constitue une étape majeure dans la réponse pérenne que le gouvernement entend apporter aux difficultés structurelles de financement rencontrées par le secteur public local depuis le retrait de Dexia.

Les crédits que commercialisera La Banque postale en partenariat avec la Caisse des dépôts, dans le cadre d'une co-entreprise, et qui seront refinancés par la SFIL représenteront en effet une part significative du marché des prêts aux collectivités territoriales, à leurs groupements et aux établissements publics de santé en offrant des volumes de prêts de l'ordre de 5 milliards d'euros par an.

Pierre Moscovici s'est fortement mobilisé pour mener à bien cette opération et obtenir l'ensemble des autorisations nécessaires, notamment celle de la Commission européenne, qui a donné son feu vert le 28 décembre 2012. L'Autorité de contrôle prudentiel a accordé, le 16 janvier dernier, l'agrément bancaire nécessaire au démarrage de la SFIL.

La Société de financement local emploiera environ 400 salariés, dont les deux tiers issus de Dexia crédit local. Le gouvernement a ainsi privilégié une solution permettant de préserver dans toute la mesure du possible les compétences et les emplois des salariés de Dexia, et de faire bénéficier la nouvelle banque publique de l'expertise d'équipes aux compétences reconnues.

Le Ministre de l'Economie et des finances a souhaité confier la direction de la Société de financement local à Philippe Mills, l'actuel directeur général de l'Agence France trésor, qui prendra ses fonctions le 1er février 2013. Sa connaissance et son expertise reconnue des marchés financiers seront un atout majeur pour la nouvelle entité, notamment pour permettre le refinancement dans des conditions financières attractives des prêts octroyés par La Banque postale en partenariat avec la Caisse des dépôts.